

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE Mensuel

n° 232
JUIN 2022

www.ville-lacreche

 Ville de La Crèche

p. 2

Retour sur la
semaine de la
parentalité

p. 4

Marie-Françoise
Boinier, médaillée à titre
posthume

p. 7

Vacances d'été : une
pléiade d'activités pour
tous les âges



L'édito

Voici que l'été s'est déjà installé dans notre pays, avec un mois d'avance et ses lots d'orages et autres poussées caniculaires. Sans boudier notre plaisir de retrouver la lumineuse chaleur de l'été, nous ne pouvons ignorer que notre climat se dérègle un peu plus chaque année et que le déficit hydrique enregistré cet hiver, risque de contraindre un certain nombre d'activités humaines durant la période estivale qui s'avance.

Ce temps particulièrement clément nous invite cependant à participer aux multiples activités proposées par le monde associatif.

En juin, les événements phares du mois vous permettront de participer, par exemple, à "La Ronde des lavoirs", le 11. De commémorer, avec la municipalité, l'appel du général de Gaulle, le 18. D'assister aux auditions de l'école de musique, le 17, ou à venir découvrir le gala annuel de K' Danse, les 25 et 26. Pour ne citer que ces quelques exemples.

Dans ce mensuel, vous avez la possibilité de découvrir également les programmations des différents séjours organisés pour les enfants par nos centres de loisirs, et de prévoir les inscriptions qui leur permettront de vivre de joyeux moments de vie collective.

L'autre actualité marquante de la période est, bien évidemment, le rendez-vous démocratique que représentent les élections législatives, des 12 et 19 juin prochains. Ces élections sont un enjeu essentiel, dans la période, puisqu'il s'agit de nommer les députés qui vont faire et porter la destinée de notre Nation.

Voter en juin, c'est donner un sens profond aux valeurs que nous souhaitons voir soutenues par nos parlementaires. En choisissant

**VOTEZ
ET FAITES VOTER !**

les programmes qui répondent le mieux aux enjeux sociaux et climatiques actuels, vous

participez à la mise en œuvre des politiques qui assureront aux générations futures le droit de vivre dans les meilleures conditions possibles. Votez, et faites voter !

Sébastien GUILLON

Adjoint à la maire, chargé du budget, des finances et de la prospective

RETOUR SUR



La semaine de la parentalité

Du 13 au 21 mai, 5 communes, dont La Crèche, et la communauté de communes ont proposé des animations sur le thème du "Jeu" et du "Je".

À La Crèche, comme dans les communes de Pamproux, Saint-Maixent-l'École, Saint-Martin-de-Saint-Maixent et Saivres, l'édition 2022 de la semaine de la parentalité a été l'occasion de nombreux rendez-vous ludiques, culturels et pédagogiques.

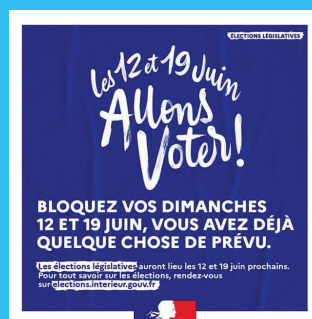
Pour l'enfant, le jeu est un moment de partage et de convivialité, un moyen pour structurer sa personnalité,

mais aussi développer ses capacités. Au-delà du simple divertissement, l'enfant utilise le jeu comme un véritable outil pour découvrir le monde qui l'entoure et construire son identité.

Au-travers des différentes animations, les thèmes de l'éducation non-genrée et de la communication non-violente ont également été abordés.



Élections législatives



Le scrutin législatif est un scrutin majoritaire à deux tours qui permet d'élire les députés à l'Assemblée nationale.

Les élections législatives ont donc lieu tous les cinq ans. Elles sont organisées simultanément dans les 577 circonscriptions de France métropolitaine, d'outre-mer et de l'étranger.

Qu'est-ce qu'un député ?

Un député est un parlementaire qui participe au travail législatif et au travail de contrôle du Gouvernement. L'Assemblée nationale forme, avec le Sénat, le pouvoir législatif.

• Horaires d'ouverture des bureaux de vote : 8 h à 18 h

• Bureaux de vote :

Bureau 1 : salle du conseil municipal (à la mairie), anciennement cantine

Bureau 2 : salle de Chavagné (impasse des Écoles)

Bureau 3 : salle de Champcornu (34 route de Champcornu)

Bureau 4 : salle des Halles (rue des Halles)

• Pensez au vote par procuration si vous n'êtes pas présent(e) les 12 et 19 juin ! + d'infos : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>

CADRE DE VIE



L'éclairage public à l'étude

Soucieuse de l'impact environnemental de l'éclairage nocturne, La Crèche, comme les autres communes du Haut Val de Sèvre, imagine des options et va mener des expérimentations en matière d'éclairage public, pour faire face à l'envolée des tarifs et surtout, pour entrer dans une démarche plus globale de réduction de la consommation d'énergie de la commune.

Depuis 2 ans, le sujet de l'éclairage public avait été soulevé par la municipalité, avec pour objectif l'amélioration de la qualité de l'environnement nocturne et, en ligne de mire, l'obtention du label "Villes et Villages Étoilés".

De plus, l'alimentation électrique des lampadaires pèse de plus en plus lourd dans le budget des communes et de la communauté de communes. Contrairement aux particuliers qui bénéficient de tarifs plus ou moins régulés selon les opérateurs, les tarifs appliqués aux collectivités ont été multipliés par 2 ou 3. Cette flambée des prix représentera à court terme un impact certain sur les budgets.

Aussi, les communes tentent-elles de trouver des solutions pour alléger tant bien que mal la facture, tout en préservant l'environnement, par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses. La démarche n'est pas simple, ni universelle car, pour des raisons techniques, réglementaires ou culturelles, chaque rue, chaque quartier, chaque commune est un cas particulier.

Certaines communes ont donc décidé de débrancher les lampadaires pour l'été. D'autres avaient par le passé fait le choix de n'avoir aucun éclairage public.

Un plan massif de réduction de l'éclairage

La communauté de communes s'est engagée, depuis 2017, dans un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), démarche responsable dans la lutte contre le réchauffement climatique. Forte des expériences des communes du territoire en la matière, l'intercommunalité va engager un programme massif de réduction de l'éclairage public, dans le respect des particularités de chacune.

La municipalité de La Crèche a, quant à elle, conscience que l'extinction de l'éclairage public pose de multiples questions. Toutefois, tout démontre

que la vitesse des véhicules diminue dans les zones non éclairées et que cela n'a aucun effet sur les cambriolages, qui se font très majoritairement en plein jour. On constate même que les rues non éclairées sont plus calmes, limitant les regroupements de passants.

Différentes options combinées

Ainsi, les élus ont imaginé une combinaison de différentes options. Cet été, avec les journées plus longues, des tests seront menés sur l'ensemble de la commune :

- Dans les zones résidentielles, les éclairages seront éteints.
- Le long de la D 611, des expérimentations de réduction de l'éclairage seront menées, tout en maintenant la sécurité notamment au niveau des passages piétons.

Au début de l'automne, les habitants seront appelés à la concertation pour imaginer ensemble, la stratégie d'éclairage public.

À moyen terme, les éclairages existants seront remplacés par des ampoules LED, moins consommatrices en énergie.

DÉJECTIONS CANINES

Par mesure d'hygiène publique, il est rappelé que les déjections canines sont interdites sur toutes les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants. Elles sont autorisées uniquement dans les caniveaux. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe, soit de 35 €. Aussi, pour votre animal et par civisme vis-à-vis des autres, lorsque vous promenez votre fidèle compagnon, pensez à vous munir de sachets prévus à cet effet.



Le Plan Climat Air Énergie Territorial

Depuis 2017, la communauté de communes s'est engagée dans un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) qui inscrit les communes dans une démarche responsable vers une transition énergétique.

Le PCAET définit la stratégie à adopter sur tout le territoire et détermine une feuille de route à mettre en œuvre sur les 6 prochaines années. Il prend en compte de nombreux critères tels que les émissions de gaz à effet de serre du territoire et le carbone stocké par la nature, les consommations énergétiques et les réseaux associés ou encore les émissions de polluants atmosphériques...

+ d'infos : <https://cc-hautvaldesevre.fr/rubrique/Compétences/Environnement,energie/PlanClimat>.



Les autorisations d'urbanisme : des démarches obligatoires

Tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire. Dans tous les cas, les règles du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) devront être respectées. Quelques exemples (liste non exhaustive) :

Déclaration préalable

- ⊙ Véranda < 20 m²
- ⊙ Portes, fenêtres, toiture...
- ⊙ Abri de jardin, garage, < 20 m²
- ⊙ Serre > 5 m², dans certains cas
- ⊙ Piscine entre 10 m² et 100 m²
- ⊙ Clôture ou mur, dans certains cas
- ⊙ Installation de panneaux photovoltaïques

Permis de construire

- ⊙ Construction d'une maison individuelle
- ⊙ Agrandissement d'une maison individuelle existante
- ⊙ Piscine > 100 m², piscine couverte entre 10 m² et 100 m²
- ⊙ Abri de jardin, garage > 20 m²

Cas particulier

Dans le cadre de travaux, la découverte d'une cavité, quelle que soit sa taille, doit impérativement être signalée en mairie, afin d'être répertoriée par les services compétents.

Depuis janvier 2022, les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent être effectuées en ligne, grâce au Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) : <https://gnau-sieds.operis.fr>.

Cependant, il est toujours possible de déposer des dossiers en format papier auprès de la mairie. Tél. 05 49 25 50 54. Mail : urbanisme@ville-lacrecche.fr.

+ d'infos : <https://cc-hautvaldesevre.fr/rubrique/Compétences/Urbanisme/Autorisationsdurbanisme>



Installation de parkings à vélos

4 parkings à vélos ont été mis en place par les services techniques : dans la cour de la mairie et près des écoles

François Belin, Charles Trenet et François Airault.



VIE CRÊCHOISE



Marie-Françoise Boinier médaillée à titre posthume

Jeudi 19 mai, Laurent Pottier, responsable du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) des Deux-Sèvres, a décerné, à titre posthume, la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, échelon argent, à une figure locale, Marie-Françoise Boinier, disparue en 2020.



Née en 1949, en Haute-Vienne, Marie Françoise Boinier est placée en famille d'accueil avec ses frères et sœurs en Corrèze, en 1958. Standardiste à France Télécom, à Paris, elle rencontre son futur mari, Alain Boinier, en 1968. Le couple vient ensuite habiter à La Crèche,

commune de naissance d'Alain Boinier.

Dès son arrivée dans la commune, elle intègre l'association des parents d'élèves et le Roller Crêchois. Elle présidera les deux associations.

Elle a ensuite créé le club philatélique des jeunes Crêchois, dont elle deviendra présidente en 2004. Pendant des années, elle n'a pas ménagé son temps et ses efforts pour emmener les jeunes adhérents concourir aux fêtes départementales, régionales et nationales du timbre, où ceux-ci ont remporté de

nombreux trophées. Elle était aussi très impliquée dans les actions éducatives locales et périscolaires auprès des écoles de la ville. En 2017, elle reçoit la plaquette Biscara, pour ses actions dans les écoles élémentaires. En 2018, Marie-Françoise Boinier organise le vingtième anniversaire de l'association, en organisant une fête du timbre à La Crèche. À ce titre, elle a même bénéficié d'un bel article dans le journal Le Monde, en 2018, qui souligne qu'elle "appartient au cercle fermé des femmes (10%) pilotant une Fête du timbre en France".

Marie-Françoise Boinier a également été impliquée dans la vie municipale à l'occasion de 2 mandats de conseillère.

La médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif est décernée aux personnes, par un représentant de l'État, pour les services rendus ou pour un engagement bénévole en faveur de l'intérêt général. Bien connue par les Crêchois-e-s, Marie-Françoise Boinier a pleinement rempli sa mission jusqu'à sa disparition, le 26 mars 2020.



L'apiculture enseignée aux amateurs

Entre mars et octobre, Dominique Vignault, apiculteur crêchois et vice-président du syndicat de l'Abeille des Deux-Sèvres, anime un rucher école sur la commune.

Il enseigne à ses élèves les fondamentaux de l'apiculture de loisir : outils, types de ruches, législation, sécurité, biologie, soins, extraction du miel, etc. "L'objectif pour les apprenants est de prendre du plaisir dans cette activité, en assimilant un ensemble de techniques" explique Dominique Vignault. Les cours ont lieu à la Fédération des chasseurs des Deux-Sèvres, route de Champicard et se déroulent sur 2 ans, à raison de 2 demi-journées par mois environ. Ils sont ouverts à tous. L'apiculteur propose également des animations pour les scolaires.

**Contact : Dominique Vignault
Tél. 06 86 46 13 88**

Mail : dominique.vignault@wanadoo.fr

Ballon Bandit

Le 11 mai, Ballon Bandit a clôturé la saison culturelle. Un beau spectacle poétique de la compagnie Inti Théâtre, pour le jeune public.



Commémoration de la victoire de 1945



Victor Lerat, 1^{er} adjoint à la maire du Conseil Municipal des Jeunes, a lu le message de l'Union française des associations de combattants et de victimes de guerre (UFAV).

Dimanche 8 mai avait lieu la traditionnelle cérémonie commémorant la victoire de 1945, rythmée par un piquet d'honneur de l'Ecole Nationale des Sous-Officiers d'Active (ENSOA) et l'Union musicale crêchoise, en présence de détachements de sapeurs pompiers et de la Protection civile.

PARTICIPATION CITOYENNE

Co-construction du projet de réhabilitation de la piscine et des bâtiments sportifs

Suite à la réunion publique du 24 mars, à laquelle 150 habitant-e-s ont participé, un groupe de travail a été constitué. Celui-ci, composé d'habitant-e-s volontaires et tiré-e-s au sort, de représentants d'associations utilisatrices du site Groussard, d'élus-e-s et d'agent-e-s, a pour mission, au cours de sessions de travail, d'explorer toutes les possibilités en prenant en compte, à chaque fois, les contraintes techniques et budgétaires. 2 ateliers ont déjà eu lieu. Les membres se réuniront encore à 2 reprises avant l'organisation d'une nouvelle réunion publique, permettant de conclure, quant à l'avenir de la piscine et des bâtiments sportifs.





CMJ

Une subvention pour le concert à l'Ehpad

Au sein du CMJ, différentes commissions ont été mises en place. Parmi elles, la commission "culture et solidarité" consiste à réaliser un projet à la fois culturel et solidaire. Ainsi, les membres de cette commission, Maeliss, Elisa, Louison, Roxane, ont souhaité proposer un concert, à destination des aînés de la résidence des Rives de Sèvre. Pour ce faire, elles ont été accompagnées par les animateurs du CMJ pour déposer un dossier de demande de subvention, dans le cadre du dispositif "Projet Jeunes Haut Val de Sèvre", porté par la communauté de communes. Les jeunes ont ensuite parfaitement défendu leur projet devant un jury d'élus, dont le président de la communauté de communes. Une subvention de 150 € leur a ainsi été accordée pour leur projet "DoRéMi à l'Ehpad". Le concert aura lieu le 22 juin, avec une première partie musicale, proposée par les élèves, et une seconde partie avec un concert d'Alexis Hervé. Un goûter offert par le CMJ et l'EHPAD clôturera la journée.

Élections du CMJ

Dans le cadre des élections du Conseil municipal des jeunes de 2022, un groupe d'élus est intervenu dans les différentes écoles de La Crèche (10 mai à Charles Trenet, 11 mai François Airault et le 20 mai à François Belin), pour présenter le rôle, et les objectifs du CMJ auprès des classes de CM1. Les élections auront lieu le mercredi 15 juin dans chaque école afin de renouveler une partie du CMJ pour la rentrée 2022.



Course aux déchets



Afin de sensibiliser les habitants à la pollution de la commune de La Crèche, le CMJ organise, pour la seconde année, une course aux déchets, samedi 25 juin, à partir de 9 h 30. Rendez-vous devant les halles pour un accueil café, puis départ à 10 h et retour vers 11 h 30, pour un bilan de l'opération. Le nombre de participants est limité.

Inscription conseillée :
vapc@ville-lacreche.fr

ASSOCIATIONS



La salle d'activités de la MAM inaugurée

Dans le cadre de l'opération Budget participatif, initiée par le conseil départemental, en 2019, le projet porté par la Maison des Assistantes Maternelles (MAM), Bulle d'Enfants, avait été retenu.

Fin 2020, parmi 700 dossiers soumis, 80 projets ont été retenus, suite à un vote par les Deux-Sévriens. Grâce au Budget participatif, la MAM a pu aménager une salle d'activités récréatives.

Cette salle, destinée aux tout-petits, permet de travailler sur l'expression du corps, l'émotion et la communication. Ainsi, motricité, sophrologie et réflexologie sont assurées par les assistantes maternelles. "C'est vraiment un plus pour la MAM ! Cette salle est adaptée pour les petits, ils peuvent explorer en toute liberté. Même les éclairages sont pilotés par la musique !" explique Angèle Hilaire, assistante maternelle.

Le projet a été financé à hauteur de 80 % par le département, sur un montant total de près de 15 000 €. "L'aménagement de cette salle n'aurait pas été possible sans l'appui du Budget participatif" complète Angèle Hilaire.

L'inauguration de la salle a eu lieu mercredi 18 mai, en présence de la maire, Laetitia Hamot, de son adjointe en charge de la vie associative, Évelyne Auzuret, de 3 représentants du conseil départemental, dont Catherine Pelaud. Adeline Chaigne, responsable du Relais petite enfance et les entreprises qui ont réalisé les travaux étaient également présentes.

À ce jour, les 3 assistantes maternelles de Bulle d'Enfants accueillent 13 enfants, âgés de 4 mois à 3 ans et demi, de 6 h 45 à 18 h 30. Les possibilités d'accueil sont au complet pour l'année. L'association envisage le recrutement d'une nouvelle assistante maternelle pour septembre 2023.

Contact : MAM Bulle d'Enfants
Mail : bulledenfants@outlook.fr
Facebook : Bulle d'Enfants

La Crèche il y a 80 ans



Du 6 au 8 mai, l'Association pour le Développement de l'Archéologie sur Niort et les Environs (ADANE) avait organisé une exposition retraçant la vie à La Crèche, durant la seconde guerre mondiale. Ainsi, dans la salle des halles, était reconstituée une chambre à coucher, une salle à manger et un bureau d'époque. De nombreux panneaux faisaient référence à la vie quotidienne sous l'occupation, ainsi qu'une mise en lumière de personnages locaux marquants tels que Camille et Gabrielle Thebault.

Fermeture de l'église de Chavagné

En raison de l'apparition de fissures structurelles imprévisibles, l'accès au public de l'église de Chavagné a dû être fermé, pour des raisons de sécurité.

Une étude est prévue, afin de trouver rapidement une solution à ce problème. De même, les possibilités de relogement de l'association Tir en avant, qui utilise le lieu pour ses activités, sont en réflexion.

le saviez-vous ?



Astuces jardin Voisin Voisine Zéro Déchet (VVD)

En ce mois de juin, nous vous donnons quelques conseils pour éloigner les différents parasites de votre jardin :

- Vaporisez du savon noir dilué sur les feuilles envahies de puceron (n'hésitez pas à renouveler l'opération).
- Faites venir des prédateurs naturels comme les hérissons, les crapauds et les coccinelles en disposant quelques tas de bois de part et d'autre du jardin ; installez des nichoirs à oiseaux.
- Tracez des barrières de cendre ou de sciure autour de vos salades pour empêcher les escargots et les limaces de les manger (à renouveler après des pluies abondantes).
- Saupoudrez la racine des plantes de marc de café pour chasser les gastéropodes.

Le défi du mois : essayez l'une de ces astuces naturelles et engagez-vous à apporter à la déchetterie les bidons de répulsifs et autres pesticides.

Chaque geste compte, nous comptons sur vous !

[Voisinvoisine ZéroDéchet](https://www.facebook.com/VoisinvoisineZeroDechet)

Accueil et solidarité investit la "maison Musu" : précisions

Dans le Mensuel de mai 2022, un article indique que l'association a pris possession de la "maison Musu", suite à une mise à disposition, par la mairie. Précision apportée : cette mise à disposition fait l'objet du versement d'un loyer à la mairie par Accueil et solidarité. Depuis, l'association a renommé le bâtiment la Maison Accueil et Solidarité (MAS).



TRIBUNE DES ÉLUS

EXPRESSION DES
GROUPES POLITIQUES
REPRÉSENTÉS AU
CONSEIL MUNICIPAL

Concertation piscine et bâtiments sportifs du site Groussard

Nous respecterons notre parole sur le projet sportif !

La minorité a réclamé un référendum qu'elle n'a jamais utilisé auparavant. Il est clairement précisé dans notre programme, dans une pleine page, que nous souhaitons rénover la piscine. Ça n'est une surprise pour personne. C'est en partie sur cette base que nous avons été élus. Néanmoins, nous sommes responsables. **Dans notre programme**, nous avons conditionné cette rénovation au coût du projet et à la capacité financière de la commune : **"Si les coûts s'avèrent très importants, (...) la décision finale sera soumise à référendum auprès des Créchoises et Créchois."**

Pourquoi avons-nous mis cette condition en 2020 ? Dans le **mensuel de septembre 2019** (6 mois avant l'élection), il était annoncé : **"Rénover la piscine coûterait plus de 2,5 M€, sans aucune subvention, auxquels s'ajoutera son déficit de fonctionnement."** Or, l'étude que nous avons fait réaliser par le bureau d'études CD2i, qui a notamment travaillé sur la piscine du Pré-Leroy à Niort, prévoit un **coût de 1,1 M€**. **Nous sommes très loin des 2,5 M€** annoncés en 2019. De plus, **grâce au travail d'assainissement des finances de la commune, réalisé depuis 2 ans**, ce projet, ainsi que ceux présentés dans la tribune du mois précédent, sont finançables. Le

référendum est doublement inutile.

Le groupe de co-construction s'est déjà réuni 2 jours

Les 7 et 14 mai, de 9 h à 16 h, le groupe s'est mis au travail (constitué d'habitants tirés au sort sur le cadastre, de volontaires qui se sont proposés à la réunion de lancement, de représentants des associations utilisant le site Groussard, d'agents et d'élus).

- **Le tirage au sort a joué pleinement son rôle de mixité sociale.** Il a permis de rajouter la représentation populaire, de la féminiser également. Nous sommes très satisfaits de cette première expérimentation.

- **La minorité a refusé catégoriquement de participer à ces ateliers de co-construction avec les habitants**, malgré nos nombreuses relances. Il s'agit pourtant d'un projet qui concerne les clubs de football, tennis, roller, pétanque, les élèves des écoles et du collège, les associations qui organisent des vide-greniers et autres manifestations, ainsi que tous les habitants et habitantes qui utilisent l'aire de jeux pour enfants, le city stade et tous les autres espaces du site Groussard. Chacun et chacune avait la possibilité d'**exprimer une opinion** qui aurait été prise en compte par le groupe. Cela aurait également pu permettre à la minorité d'**informer** les habitants sur le fonctionnement démocratique de ce groupe de travail et sur les différentes étapes.

Faire émerger le projet

À partir des envies, des besoins et des craintes, que les 150 participants à la réunion du 24 mars ont noté sur des post-it (la liste est diffusée sur le site de la commune), les 30 membres du groupe de co-construction ont pu aborder les problèmes budgétaires, les problèmes environnementaux et les implications sociales du projet. Ils et elles ont été amené·e·s à **réfléchir aux besoins actuels** de la commune et à **anticiper les**

besoins de 2040.

C'est à la suite de cette réflexion partagée que des propositions ont pu émerger. Sur des cartes, les participants ont ensuite positionné spatialement les différents besoins et envies de manière utopique.

Par petits groupes, les participants ont pris connaissance de quelques données techniques et budgétaires, qui permettent de situer le projet dans le réel :

- **Étude de la rénovation à l'identique de la piscine**, réalisée par CD2i, dans les normes actuelles pour un coût de 1,1 M€,

- **Projet de la précédente équipe municipale**, à qui nous avons proposé de le présenter, mais qui n'a pas donné suite : le projet partait du pré-requis que la piscine serait désaffectée, et transformait le bâtiment en vestiaires partagés, tribune de 50 places, buvette et boulodrome couvert. L'étude, financée sous leur mandat, a donné au groupe des idées d'organisation des locaux, en lien avec les besoins des associations présentes. La construction était estimée à plus de 1 M€, hors frais d'étude.

- **Présentation des piscines écologiques**, avec bassin naturel de filtration.

Le groupe a désigné par un vote sans candidat 2 proposeurs (non élus, non agents, non membres de TPMP), qui ont pour mission d'élaborer une proposition tranchée qui sera retravaillée et affinée le 4 juin. À partir de cette date, **le projet co-construit sera étudié par les services de la mairie**, et éventuellement des cabinets d'études, pour une présentation à l'automne.

Nous tenons à remercier tous les participants et participantes qui, par leur positivité, leur disponibilité (4 samedis) et leur volonté de travailler pour l'intérêt commun, ont permis une ambiance sereine et efficace. •

MAJORITÉ : Laetitia HAMOT, Serge GIRAUD, Marie-Laure WATIER, Évelyne AUZURET, Sébastien GUILLON, Sophie FAVRIOU, Pascal ROSSARD, Michèle PETITCOULAUD, Sébastien FORTHIN, Christian HÉRAUD, Catherine GARREAU, Yannick MAILLOU, Christine ROSSARD, Lucile MATHIEU, Yoann TOURET, Élodie DELANEAU, Élodie GUILLIOT-BOZIER, Aurore DOMIN, David BARANGER, Corinne CHEVALLIER, Yann BERTRAND, Ghislaine ROY.

ENSEMBLE, LA CRÈCHE DE DEMAIN !

Budget primitif et impôts 2022

Aucune communication à ce jour des résultats des comptes de la ville pour 2021. Pourquoi ? Aucun chiffre du budget primitif 2022 publié sur le site internet municipal contrairement aux années passées ! BP 2022 a été voté par la majorité mais **notre groupe s'est abstenu**. Dépenses et recettes de fonctionnement : 5 887 535 € et pour l'investissement : 2 946 495 €. En dépenses de fonctionnement 2022/2021 : les charges générales augmentent de 3,39 %, par sûr que cela suffise, et les frais de personnel + 10,90 % ! En recettes, nouveau coup de massue sur les impôts fonciers 203 471 € de plus et une progression supplémentaire par ménage du foncier de 30, 50 à plus de 100 € en 2022. Fini les mandats précédents où la fiscalité n'augmentait que de quelques € par an. En dépenses d'investissement : des études pour 325 630 € et des acquisitions foncières pour 719 400 € soit **42 % du budget pour ces seuls 2 postes de dépenses**. Du jamais vu à La Crèche. Bâtiments scolaires 33 876 € et quid des chaudières défectueuses ? 205 984 € pour la voirie, 441 000 € pour la rénovation énergétique des bâtiments et 220 000 € pour le site du stade. Rien pour la jeunesse, l'éducation et les écoles. Ces dépenses sont financées en partie par des subventions, un emprunt de 1,9 Million € et seulement par 100 000 € d'autofinancement, une somme dérisoire.

Etat désastreux du terrain de football au stade Groussard.

La municipalité laisse-t-elle délibérément se dégrader la pelouse du terrain de football au stade Groussard pour des soi-disant

économies ? Nous nous interrogeons sur le devenir de cet **investissement réalisé en 2019 d'un montant de 311 000 € HT** et qui nécessite chaque année un entretien indispensable (défeutrage, regarnissage, sablage, fertilisant...) accompagné d'un arrosage régulier en fonction des conditions climatiques. Les dégradations actuelles du terrain sont inquiétantes et irresponsables. Le coût de la remise en état sera bien plus élevé que celui d'un entretien annuel et ne pourra se faire qu'à l'automne ce qui pourrait empêcher son utilisation pour la prochaine saison qui débute à la mi-août.

Comment peut-on d'un côté organiser la co-construction pour la réhabilitation de la piscine et des bâtiments sportifs confié à « Fréquence commune » (coopérative des communes participatives pour réinventer la démocratie locale) pour un montant au bas mot de 15000 € et d'un autre côté sur le même stade **laisser se dégrader un terrain de football entièrement rénové et qui a été financé par les Créchois**.

Que sont devenues nos belles jardinières ?

Habituellement utilisées pour embellir votre quotidien, les jardinières de la ville de La Crèche sont délaissées depuis maintenant deux ans. On y trouve des mauvaises herbes et plus rarement quelques plantes rescapées et chétives, mais de belles compositions, c'est terminé ! Elles sont à l'abandon !

Quels sont les solutions ? Les retirer comme cela déjà été fait sur l'avenue au niveau du stade ? Ou la commune sollicitera-t-elle la coparticipation des associations, voire des habitants eux-mêmes, pour fleurir les bacs communaux ?

Quoique qu'il en soit plus les Créchois paient d'impôts, plus la ville est laissée à l'abandon !

Nous pensons, contrairement à de la municipalité, qu'un environnement agréable contribue au bien être de chacun, et que des jardinières bien entretenues sont aussi le reflet d'une commune soignée et accueillante. Ce qui n'est pas le cas actuellement.

Et la démocratie alors !

À la réunion du 24 mars concernant le devenir de la piscine et des bâtiments sportifs, c'est la coopérative Fréquence commune qui menait les débats et qui maintenant anime le comité constitué. Grâce à la question d'un habitant, nous avons appris que Fréquence commune se faisait payer 15 000 € HT pour ses interventions. Ce point n'a jamais été abordé en Conseil municipal ni en décisions du maire ni en délibération et la minorité n'était au courant de rien. **Où est la transparence ? !**

Où est passé la commission écologie ?

Les préoccupations environnementales étaient l'un des fers de lance de la majorité. Résultat des courses : seules 2 commissions Transition écologique ont eu lieu en 2 ans. Pourquoi ?

Changement d'adresse

Notre boîte à lettres « Ensemble, La Crèche de demain ! » située à Champcornu a été vandalisée et ne sera désormais plus active. Vous pouvez nous envoyer votre courrier chez Nathalie Pillet 29 avenue de Paris 79260 La Crèche. Comme cela a déjà été le cas à plusieurs reprises, vous pouvez nous faire remonter vos doléances. Nous intercéderons pour vous auprès de la mairie. •

MINORITÉ : Bruno LEPOIVRE, Catherine OMBRET, Sylvie DUPUIS, Jérôme VARENNES, Nathalie PILLET, Sonia LAMBERT.

INTER-COMMUNALITÉ



7 bd de la Trouillette
79400 Saint-Maixent l'École
Tél. 05 49 76 29 58.
<https://cc-hautvaldesevre.fr/>
communauté de communes
Haut Val de Sèvre.



Suivez l'actualité
des zones d'activités Atlansèvre
et des entreprises du territoire
sur le site www.atlansevre.fr
et [f](#) Atlansèvre - pôle
économique.

Vacances d'été : une pléiade d'activités pour tous les âges !

Les accueils de loisirs, le centre ados, les foyers ados et les chantiers jeunes vont ouvrir pour les vacances d'été.



3-6 ans

MINI CAMP

Séjour "Nature et découverte"

Du 23 au 25 août, à Bougon (79).
Pour les enfants nés en 2016 et 2017.

6-12 ans

CAMPS

Camp "L'insolite nature"

Du 18 au 22 juillet au DéfiPlanet' à Dienné (86).
Pour les enfants nés entre 2011 et 2013.

Séjour "Au rythme de la récup"

Du 18 au 22 juillet à Saivres (79).
Pour les enfants nés en 2014 et 2015.

Camp "Les Aventuriers"

Du 25 au 29 juillet à La Couarde (79).
Pour les enfants nés en 2014 et 2015.

Séjour "Contre vents et marées"

Du 25 au 29 juillet à Port des Barques (17).
Pour les enfants nés entre 2011 et 2013.

Séjour "Marais toi bien"

Du 1^{er} au 5 août à l'Îlot du Chail de Sansais (79).
Pour les enfants nés en 2014 et 2015.

Camp "Kids vs Wild" (les enfants face à la nature)

Du 1^{er} au 5 août à La Couarde (79).
Pour les enfants nés entre 2011 et 2013.

12-17 ans

CAMPS

Pour les ados nés entre 2004 et 2010.

"Sports nautiques"

Du 11 au 13 juillet, au plan d'eau de Cherveux/
Saint-Christophe.

"Surf"

Du 18 au 22 juillet, à La Tranche sur Mer.

"L'Aventurier"

Du 25 au 29 juillet, à la base de loisirs du Lambon.

"Le Grand Défi"

Du 1^{er} au 5 août, au camp Indian Forest.

CHANTIERS JEUNES

Les 2 chantiers accueillent 8 jeunes pour des
activités les matins et des sorties les après-midis,
selon l'organisation de la semaine. Inscription à
la semaine et tarifs de la semaine centre ados.

2 ans 1/2 à 13 ans

ACCUEILS DE LOISIRS

Du 11 juillet au 31 août (fermeture le 15
juillet et du 15 au 19 août)

De 12 à 17 ans

FOYER ADOS

Du 11 juillet au 31 août (fermeture le 15
juillet et du 15 au 19 août)

INVESTIR DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES !

Démosol est une société citoyenne réunissant
les collectivités telles que la communauté de
communes Haut Val de Sèvre, les citoyens
et les entreprises qui veulent investir dans le
développement des énergies renouvelables.
Il est possible de souscrire et devenir associé de
Démosol à partir de 50 €.



+ d'infos : www.cc-hautvaldesevre.fr,
rubrique Compétences/Environnement/Plan
climat



MÉDIATHÈQUE
LA RONDE DES MOTS

À l'heure bleue à La Ronde des mots

À découvrir : les œuvres réalisées avec les classes
autour des albums d'Isabelle Simler "L'Heure bleue" et
"La Toile", ainsi que l'exposition "En avant la couleur",
qui propose un nuancier insolite d'objets bleus.

Prix des lecteurs KATULU ?

En recherche d'idées de lecture pour l'été ? Partez à
l'aventure avec les sélections du prix des bibliothèques
du Haut Val de Sèvre. Trois sélections de cinq
documents sont proposées (récits d'aventure, BD,
romans noirs et policiers).

Renseignements et inscription auprès des
bibliothécaires

Horaires d'été

Nouveau : la médiathèque passe en horaires d'été
du 12 juillet au 27 août :

Mercredi : 15h-18h30
Jeudi : 10h-13h / 15h-18h30
Vendredi : 15h-18h30
Samedi : 9h30-12h30
Fermeture du 13 au 20 août inclus.

Médiathèque intercommunale La Ronde des mots

05 49 05 36 09 - 1, rue des Écoles
79260 La Crèche

Mail : mediatheque.lacrecche@cc-hvs.fr

Site : www.cc-hautvaldesevre.fr

Facebook : Médiathèques intercommunales
Haut Val de Sèvre

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Inscriptions ouvertes via le Portail Familles à compter du 6 juin 2022 dès 9 h,
sur <https://hautvaldesevre.portail-familles.net>

Service Animation-Jeunesse :

Tél. 05 49 06 36 60 ou 06 43 84 05 14 - Mail : servicejeunesse@cc-hvs.fr



Jeudi 2 juin
MARCHÉ GOURMAND
"MON DÎNER FERMIER" +
APÉRO-CONCERT
El Chino Latino (19 h)
Halles du marché 17 h à 21 h

Organisateur : *Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres et municipalité*

Samedi 4 juin
SPECTACLE MAGIE
Assemblée générale C^{re} des Chats Pitres
Salle HG Clouzot, à partir de 10 h
Gratuit, ouvert à tous

Organisateur : *C^{re} des Chats Pitres*

Mardi 7 juin
MAGIC STORY
Sortie de résidence
Salle de l'Hélianthe à 18 h 30
Entrée libre

Organisateur : *municipalité*
Renseignements : www.ville-lacrecche.fr

Mercredi 8 juin
CONSEIL MUNICIPAL
Salle du conseil municipal
18 h 30

Samedi 11 juin
VISITE COMMENTÉE
BOISRAGON
Patrimoine
15 h 30

Organisateur : *Val de Sèvre Généalogie*
Résa : 06 09 71 68 13

Samedi 11 juin
RONDE DES LAVOIRS
Randonnée
Stade Groussard
18 h 30

Organisateur : *USC La Crèche*
Renseignements : <https://uscrechoise.footeo.com>

Vendredi 17 juin
ATELIER "PENSER SA MAISON AUJOURD'HUI"
Salle des fêtes de Cherveux de 18 h à 20 h
Gratuit, sur inscription

Organisateur : *CCHVS et CAUE*
Tél. 05 49 06 87 46

Vendredi 17 juin
AUDITION DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE
Musique
Salle de l'Hélianthe
20 h 30
Entrée gratuite

Organisateur : *école de musique municipale*

Samedi 18 juin
COMMÉMORATION
APPEL 18 JUIN 1940
Monument aux morts
11 h

Dimanche 19 juin
MARCHÉ MUSICAL
10 h 45 : école de musique
12 h : Kaleigh
Halles du marché
Producteurs, traiteur, food-truck

Organisateur : *municipalité*
Renseignements : www.ville-lacrecche.fr

25 & 26 juin
GALA ANNUEL K'DANSE
Salle de l'Hélianthe
Sam. : 20 h 30
Dim. : 14 h
Billetterie sur place

Organisateur : *K'Danse*
Tél. 06 38 38 52 05
Mail : associationkdanse79@gmail.com

Mercredi 6 juillet
EUROCHESTRIES
Quatuor à vent Manuel de Falla
Salle HG Clouzot à 20 h 30
Entrée libre

Organisateur : *municipalité*
Renseignements : www.eurochestries.org

Jeudi 14 juillet
FÊTE NATIONALE
Site Groussard
à partir de 12 h
Entrée libre

Organisateur : *municipalité*
Renseignements : www.ville-lacrecche.fr



TOUTE LA CRÊCHE en 1 clic!
IntraMuros



LE CARNET

NAISSANCE

22 avril : Albane MORELET

MARIAGE

14 mai :
Cédric COIRIER &
Christelle MONTVENOUX

DÉCÈS

28 avril : Suzanne BICHON	93 ans
9 mai : René PRUNIER	90 ans
11 mai : Laurence CUEILLE	91 ans
12 mai : Édith PINTAULT	91 ans

Nouvelle entreprise

Nicolas Mellouin, brocanteur,
a ouvert son magasin au 101C avenue de Paris, à côté de Boc&Vrac. Antiquaire et marchand d'art depuis 2009, Nicolas Mellouin s'occupe également de débarrasser et faire des estimations, notamment dans le cadre de successions.

Tél. 06 11 95 95 31

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi et jeudi : sur rendez-vous

Mardi, vendredi et samedi : de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h.



Réservation conseillée : culture@ville-lacrecche.fr

